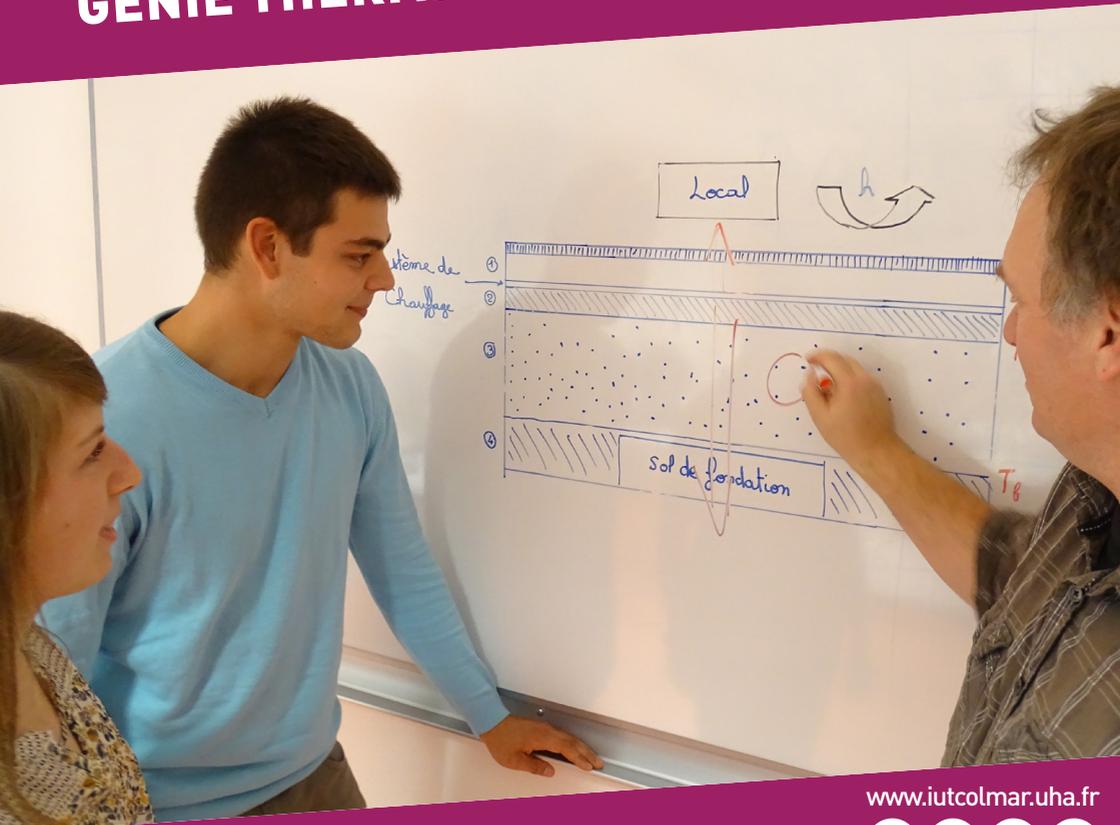


DUT GÉNIE THERMIQUE ET ÉNERGIE





“Former des techniciens supérieurs à l’ensemble des activités relatives à la production, à l’utilisation et à la gestion de l’énergie”

LES MÉTIERS

- **Technicien de bureau d’études** : conception, choix et dimensionnement d’équipements et d’installations énergétiques ;
- **Chargé d’affaires en génie climatique** : prescription, négociation, réalisation, maîtrise d’œuvre ;
- **Exploitant** : maintenance et exploitation des installations énergétiques ;
- **Conseiller** : expertise, conseil, prescription ;
- **Assistant ingénieur** : recherche et développement ;
- **Technico-commercial** : assistance technique, conseil, vente, formation.

LES COMPÉTENCES VISÉES

- Limitation des besoins énergétiques (isolation thermique des parois, étanchéité à l’air des bâtiments, etc.) ;
- Optimisation de la production d’énergie et le choix de la technologie adaptée (pompe à chaleur, chaudière à condensation, écogénérateur, etc.) ;
- Maîtrise et la gestion de l’énergie (maîtrise des températures intérieures, régulation, isolation, éclairage basse consommation, etc.) ;
- Récupération d’énergie (ventilation simple/double-flux, récupérateur de fumées en sortie chaudière, etc.) ;
- Utilisation des énergies renouvelables (panneaux solaires thermiques, photovoltaïques, etc.).

L’ORGANISATION DES ÉTUDES

La formation est organisée sur 4 semestres à raison de 3 unités d’enseignement par semestre.





Elle est constituée :

- **D'un cœur de compétences** attendues dans le domaine professionnel visé ;
- **De modules complémentaires** destinés à compléter le parcours de l'étudiant, qu'il souhaite une insertion professionnelle ou une poursuite d'études vers des formations de l'enseignement supérieur.

LE "PLUS" COLMARIEN

Une plateforme thermique de tout premier plan contenant des technologies innovantes en termes de production d'énergies. L'efficacité énergétique et l'expertise thermique est au cœur de nos préoccupations !

LES POURSUITES D'ÉTUDES

Les diplômés sont formés pour une insertion professionnelle immédiate mais peuvent également poursuivre leurs études. Deux types de poursuites d'études sont possibles :

- **Poursuites d'études courtes** : licences professionnelles dans le domaine de l'énergie, du génie thermique, du génie climatique ou technico-commercial ;
- **Poursuites d'études longues** : écoles d'ingénieurs, licences puis masters en énergétique ou en thermique par exemple.

LES CONDITIONS D'ADMISSION

Être Titulaire d'un baccalauréat scientifique ou technologique (toutes spécialités de séries STI ou STL : spécialité physique de laboratoire et de procédés industriels) ou d'un niveau d'enseignement équivalent avec ou sans VAE.

Être admis en formation à l'IUT après examen du dossier de candidature. Lors de la sélection des candidatures, le jury prend en considération un certain nombre de critères : résultats scolaires, appréciations des enseignants, absences, motivation, etc.

*Lycéens : mettez-vous dans la peau d'un étudiant en participant à des immersions à l'Université de Haute Alsace.
Pour vous inscrire www.immersion-lyceen.uha.fr.*





CANDIDATURE

Le dépôt de candidature doit être effectué sur www.parcoursup.fr

Pour plus d'informations www.iutcolmar.uha.fr



IUT de Colmar

Département Génie Thermique et Énergie

34 rue du Grillenbreit
BP 50 568
68008 Colmar Cedex

Tél.: +33 (0)3 89 20 61 86
gte.iutcolmar@uha.fr

